

# Compte-rendu de l'audience au ministère : 19 Octobre 2021

Une délégation composée de 5 représentants a été reçue ce jour par 2 représentants du ministère. 1 FSU, 1 CGT, 1 SNALC, 1 FO (le camarade FO est aussi partie prenante de la Convention Nationale des AESH)

Nous avons été reçus par :

**Mme Valérie SAIGNE**,

Sous directrice des études de gestion prévisionnelle et statutaire.

Et

**Mr Christophe GEHIN**,

Chef de service du budget et des politiques éducatives territoriales.

Les revendications ont été rappelées : UN VRAI STATUT, UN VRAI SALAIRE, ABANDON DES PIAL.

Il a également été dit que les AESH de la France entière sont venues devant la porte du Ministère.

Plusieurs questions d'ordre général ont été posées :

- ☒ Demande de la prime informatique
- ☒ Demande des indemnités REP et REP+
- ☒ Où en est le versement concernant la prime de la CSG ?
- ☒ Concernant la grille indiciaire, quand les AESH percevront ?
- ☒ La formation
- ☒ Concernant le recrutement des AESH où en est-on ?
- ☒ Concernant le service civique, envisagez-vous de le mettre en place pour remplacer le manque d'AESH ?
- ☒ Où en est le logiciel de gestion de toutes les AESH pour la gestion des PIAL ?

Réponse de Christophe **GEHIN** :

Nous prenons note et nous allons faire remonter au cabinet du ministère.

- ☒ Pour la prime informatique, rien n'est prévu à ce jour.
- ☒ Il n'est pas prévu pour les AESH un texte réglementaire pour pouvoir toucher les indemnités REP et REP+.
- ☒ La nouvelle grille indiciaire est actuellement en mise en place. Les informaticiens travaillent 7/7jours. Normalement, tout devrait être régularisé en novembre au plus tard décembre.
- ☒ Concernant la formation, c'est sur la base du texte législatif du 23 Octobre 2019.
- ☒ Pour le versement de la CSG, normalement, les recteurs avaient l'ordre de procéder au versement.
- ☒ Suite au budget de vote au parlement, 4000 AESH recrutées au 1er septembre 2021 et le même nombre sera recruté au 1<sup>er</sup> septembre 2022. Depuis 2017, nous avons recruté 27 000 emplois d'AESH dont 77 500 à temps plein !
- ☒ Concernant le service civique, le ministère n'a absolument pas donné de consigne pour que le service civique remplace le manque d'AESH.
- ☒ La gestion des AESH : ne sachant pas l'évolution du logiciel, je ne préfère pas répondre et risquer de vous donner de fausses informations.

Des exemples ont été donnés : 4 000 recrutements d'AESH en septembre 2021 exerçant sur le 93, à

ce jour 10 000 élèves attendent une AESH.

Que proposez-vous pour palier à cette difficulté avec vos 4 000 AESH embauchées pour toute la France ?

Il manque des dizaines de milliers d'AESH en France.

Dans le 35, le DASEN a confirmé 240 démissions en cette rentrée, suite à la mise en place des PIAL.

Nous savons que c'est le cas partout.

4 000 recrutements ? Vous déduisez les démissions de ce chiffre ?

De plus en plus, vous êtes en train de faire fermer les classe d'IME pour inclure ces élèves dans le milieu scolaire normal.

Il a été rappelé, qu'actuellement, les élèves en IME sont encadrés par tout un service médical et paramédical, tels les kinésithérapeutes, les orthophonistes, les pédopsychiatres, les thérapeutes, les psychologues et le tout encadré par des éducateurs spécialisés et enseignants spécialisés.

Vous prévoyez que les AESH remplacent tout ce personnel qualifié ?

Vous mettez tout le monde en difficulté !

À ce jour, nous retrouvons ces élèves dans les classes ou, bien souvent 1 AESH doit s'occuper de 2, 3, 4, 5, voire 6 élèves...

Cette situation est ingérable, autant pour les professeurs des écoles, que pour nous les AESH. Tout ça pour gagner de l'argent car une année en IME coûte environ 70 000 € pour un élève alors qu'à l'éducation nationale, cela ne coûte rien avec les AESH qui vivent sous le seuil de pauvreté pour 800 € / mois.

Il a été rappelé que le 8 Avril 2021, le 3 Juin 2021, encore aujourd'hui, des rencontres avaient eu lieu avec le Ministère et que la même réponse est faite : "Nous vous écoutons, et nous allons faire remonter vos revendications au cabinet du ministre !"

Maintenant, il faut des réponses et des réponses concrètes à nos revendications. Monsieur le Ministre ne pourra pas rester sourd très longtemps vu la mobilisation aujourd'hui...

Par ailleurs, il aurait été positif qu'il soit présent aujourd'hui...

Au bout du 3ème jour de grève, le fait que des AESH se soient déplacés de la France entière pour crier leurs revendications, Monsieur BLANQUER n'est toujours pas ici, dans cette audience. Cela montre tout le respect qu'il a pour ses salariés et, pour les AESH qu'il surexploite et sous paye...

La délégation a également demandé qu'il soit remonté à Monsieur BLANQUER que la mise en place des PIAL dégrade encore plus les conditions de travail des AESH.

Il faut qu'il arrête d'imposer la mutualisation et donc, de nous surexploiter.

Nous maintenons : "UN VRAI STATUT", "UN VRAI SALAIRE" et "L'ABANDON DES PIAL" !

- D'ailleurs, concernant nos revendications, qu'a prévu le ministère ?

Concernant la fiche indiciaire, suite à l'augmentation du SMIC au 1er octobre, l'indice actuel est inférieur à l'augmentation : Ne serait-il pas possible de revoir vos indices à la hausse ?

- Qu'en est-il au niveau des emplois cumulés, entre le contrat AESH et le contrat territorial concernant la pause méridienne et la cantine ?

Il faut savoir que de plus en plus, les AESH sont contraintes de faire la cantine pour accompagner l'élève en difficulté ou pour, tout simplement, finir les fins de mois ? Que comptez-vous faire pour empêcher cela ?

- La situation des AESH est dramatique concernant la gestion des PIAL.

On se retrouve avec un nombre de plus en plus important d'enfants à accompagner. Nous n'avons plus de pause, nous nous déplaçons dans des écoles éloignées durant le temps de midi... Nous ne faisons que du saupoudrage d'accompagnement. Une heure par-ci, une heure par-là... Actuellement, il y a énormément d'arrêts maladie. Des AESH démissionnent en grand nombre, qu'envisagez-vous de faire pour améliorer cette situation ?

Réponse de Valérie SAIGNE :

Vous ne pouvez pas vous permettre de nous dire que nous restons sans répondre à vos revendications lors de vos interventions du 8 Avril 2021 et du 3 Juin 2021.

Une grille indiciaire a vu le jour alors que rien n'existait auparavant, une fiche indiciaire où les AESH auront tout les 3 ans une hausse de l'indice et du salaire.

D'ailleurs, je tiens à vous préciser que dès lors que dans la fonction publique, il existe des échelons et des indices, cela est quasi un statut.

À ce jour, nous n'avons aucune remonté sur des arrêts maladies... Concernant les démissions d'AESH, nous n'en avons aucune. Ce sont des non renouvellements de contrat en fin de période par l'administration ou par les AESH qui ne souhaitent pas renouveler leur contrat.

La délégation a répondu à Mme Valérie SAIGNE :

Comment pouvez-vous m'expliquer que, malgré la naissance de la grille indiciaire, les AESH sont obligés d'avoir plusieurs emplois et que la plupart d'entre elles ont recours aux aides sociales afin de pouvoir vivre en restant toujours sous le seuil de pauvreté ? Justement, votre grille indiciaire est insuffisante à ce jour, pour que les AESH puissent vivre dignement. Et si nous avions un statut, nous pourrions être payés à plein temps et non à temps partiel imposé !

Je tiens à porter à votre connaissance, que suite à l'augmentation, qui sera environ 636 € brut pour certains AESH, ils vont voir la diminution de leur prime d'activité et des aides auxquelles elles peuvent prétendre. Autant dire, vos augmentations, pour la grande majorité d'entre nous, ne nous fera pas gagner plus et nous laisse dans la précarité.

UN VRAI STATUT, UN VRAI SALAIRE, nous voulons.

C'est un vrai métier que nous faisons.

Réponse de Valérie SAIGNE :

Nous gérons pour l'éducation nationale, malheureusement le fonctionnement des aides sociales,

nous ne gérons pas.

Réponse de **Christophe GEHIN** :

Actuellement, pour le ministère, il n'est pas prévu un statut pour les AESH.  
Concernant la cantine, nous travaillons dessus et n'avons pas de réponse à ce jour.

La séance est levée à 18h30.